



Préfecture du Terr. de Belfort
13 OCT. 2008
Service Courrier

**Réunion du Comité Syndical**

du mercredi 1<sup>er</sup> octobre 2008

CS – 5.02

**Désignation du secrétaire de séance**

**RAPPORT**

Présenté par Monsieur Leouahdi Selim GUEMAZI  
Président

**Désignation du Secrétaire de séance**

Monsieur le Président invite le Comité Syndical à procéder, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un membre du Comité pour remplir les fonctions de Secrétaire de Séance.

A l'UNANIMITE, Madame Alexia LAVALEE est désignée pour remplir ces fonctions.

Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D. le 1<sup>er</sup> octobre 2008, ladite délibération  
ayant été affichée par extrait le 14 OCT. 2008 conformément à l'article L 2121-25 du  
Code Général des Collectivités Territoriales.  
Dépôt en Préfecture le 13 OCT. 2008

**POUR EXTRAIT CONFORME**  
Le Président,

\_\_\_\_\_  
**Leouahdi Selim GUEMAZI**